



Le **Service Intercommunal de Portage des Repas à Domicile**, des secteurs de Pierre Buffière et Saint Germain les Belles, est une association loi 1901 qui est administrée bénévolement par des élus délégués par le conseil municipal des communes adhérentes : Boisseuil, Château Chervix, Eyjeaux, Glanges, Magnac Bourg, Meuzac, Pierre Buffière, La Porcherie, Saint Bonnet Briance, Saint Genest sur Roselle, Saint Germain les Belles, Saint Hilaire Bonneval, Saint Paul, Saint Vitte sur Briance et Vicq sur Breuilh, un conseiller départemental de chaque secteur et une personne désignée et élue par les membres de l'assemblée Générale.

Fonctionnement

Le prix du repas est fixé à 7,90 € pour 2020 (*Le service est compatible avec l'APA et l'aide sociale*).

Les repas sont préparés par l'EHPAD (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes) de Pierre Buffière et livrés par le personnel du SIPRAD.

Lorsqu'une personne contacte le SIPRAD nous établissons ensemble, après une période d'essai, un contrat stipulant le régime éventuel du bénéficiaire et le nombre de repas souhaité par semaine.

Mais rien n'est figé : il est toujours possible de changer d'avis, de diminuer ou augmenter la fréquence des livraisons.

Lors du premier contact, nous notons les régimes éventuels et les aliments qui ne sont pas supportés par la personne qui sera livrée.

Selon le besoin, cette livraison peut être ponctuelle (sortie d'hospitalisation...) ou permanente. Elle s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, ainsi qu'aux personnes convalescentes ou handicapées.

Soucieux d'apporter un service de qualité, tous les deux ans un questionnaire anonyme est distribué afin de contrôler la satisfaction des bénéficiaires. Régulièrement la Présidente, ou un autre responsable de l'association, leur rend visite en suivant la tournée avec la livreuse tout en recueillant leurs impressions négatives ou positives. A l'occasion de son anniversaire un petit présent est porté au bénéficiaire ainsi qu'au moment des fêtes de fin d'année.